

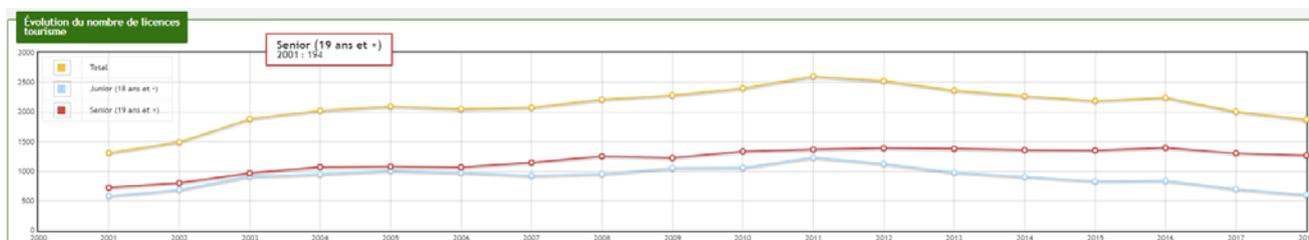
Rapport moral et d'activité des CDTE 67/68 2017-2018

Licences

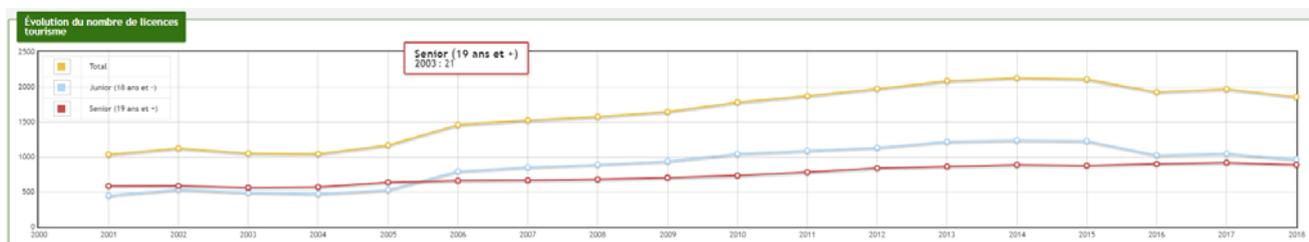
En 2018, nous comptons 1871 licences fléchée Tourisme dans le 67 (contre 2007 en 2017), et 1857 licences fléchées Tourisme dans le 68 (1971 en 2017). Le nombre de licence est donc en baisse de 6,29%.

Nb licences fléchées tourisme	2018	2017
Bas-Rhin	1871	2007
Haut-Rhin	1857	1971
TOTAL	3728	3978

Evolution des licences fléchées Tourisme dans le 67 :



Evolution des licences fléchées Tourisme dans le 68 :



Itinéraires équestres

Nous avons 8 circuits équestres répartis en 127 traces, représentant environ 3000 km d'itinéraires recensés (mais non balisés). De nombreux nouveaux itinéraires ont été rajoutés pour compléter la liaison des gîtes nouvellement adhérents. Ce fut un gros travail effectué par Vincent Holtz, que nous remercions. Nous avons mis en place une nouvelle méthode de gestion en ligne des itinéraires sur Sitytrail : <https://beta.sitytrail.com/fr/communities/1119-tourisme-equestre-alsace/> A ce jour la solution nécessite d'avoir un compte premium pour télécharger les itinéraires. Il nous faudra trouver une alternative accessible à tous sans l'obligation de créer un compte payant. En attendant nous avons également mis en ligne ces itinéraires sur googlemap :

<https://www.google.com/maps/d/viewer?hl=fr&mid=1wWqN2H6ca9VTAFebNhgjbdm6B1GeA8u&ll=48.423147900432575%2C7.266706802363842&z=9>

PDIPR

Nous avons été sollicités par le Conseil Départemental pour intégrer un itinéraire équestre au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Notre choix s'est porté sur un itinéraire de 22 km passant par le château de Wangenbourg, où une halte équestre y est déjà implantée, et par la cabane des 3 forestiers, disposant aussi d'une halte équestre. Cela permettra aux cavaliers de découvrir le patrimoine castral ainsi que nos

infrastructures dédiées aux cavaliers. Le principal avantage d'inscrire un itinéraire au PDIPR est sa protection : si un chemin venait à devoir disparaître, les collectivités locales ont l'obligation de proposer un itinéraire de substitution. Les collectivités seront également en charge de l'entretien de cet itinéraire. Merci à Betty De Poucques et Danielle Weill pour l'élaboration et la reconnaissance du tracé.

Gites équestres

La campagne de recensement des gites de 2018 a fait ressortir 77 gites dont 47 sont labellisés « label qualité gite équestre d'Alsace ». Parmi les nouveaux :

- EGUELSHARDT - A l'ancien ranch
- HENGWILLER - Ecurie du Winkelbach
- LA GRANDE FOSSE - Chambres d'Hôtes les Houes
- LEMBACH - Hôtel Restaurant Gimbelhof
- MARMOUTIER - Peace Valley
- PLAINE - Les genévriers
- RANRUPT - Ferme équestre du Chauffour
- SAINT HIPPOLYTE - Gîte Cerio
- SOPPE LE BAS - Haras du Soultzbach
- VIBERSVILLER - Enjoy Farm
- WALSCHEID - Roulotte de la Vallée
- WINTZENHEIM - Ferme Saint Gilles
- ZITTERSHEIM - Halte des Sources

Label

Cette année, nous avons labellisé 7 nouveaux gites :

- LIEPVRE - Epomine
- SOPPE LE BAS - Haras du Soultzbach
- RETSCHWILLER - Gîte du Lac
- MARMOUTIER - Peace Valley
- LAMPERTSLOCH - Relais de Lampertsloch
- ZITTERSHEIM - Halte des Sources
- CHATENOIS - Ecurie de l'Ortenbourg

Centres de tourisme équestre

La campagne de recensement des gites de 2018 a fait ressortir 30 centres de tourisme équestre dont 11 sont labellisés « Centre de Tourisme Equestre » par la FFE. Parmi les nouveaux :

- LA BROQUE - Centre équestre Haute Bruche
- LUTTENBACH - Equitamouv
- MUNSTER - Espace kit'equit
- RANRUPT - Ferme équestre du Chauffour

Haltes équestres

Nous comptons à ce jour 38 haltes équestres installées. La campagne d'installation est en pause actuellement, la liste des lieux d'implantation ayant été épuisée. Il faudra relancer une campagne de nouvelle localisation de haltes. Nous disposons encore d'un stock de 8 haltes à la scierie.



Salons et communication

Salons

En novembre 2017, nous avons participé à Equita'Lyon. L'affluence sur le stand était bonne, même si légèrement inférieure à l'année précédente. En juillet 2018, nous étions présents à Euocheval à Offenbourg, sur le stand du Conseil des Chevaux du Grand Est. Le stand n'étant pas très bien situé dans le hall, nous n'avons pas eu beaucoup d'affluence.

Brochure

La brochure est en cours de révision : le récolte de la mise à jour des informations des gites, centres et maréchaux ferrant a démarré en juillet 2018 et ne s'est terminée qu'en novembre 2018. La brochure devrait sortir en mars 2019.

Site internet

La refonte du site internet alsacecheval.com, devenu vieillissant et non compatible avec les smartphones, sera prévue en 2019.

Manifestations

Nous avons été sollicités par l'association des châteaux forts d'Alsace pour participer au mois de la découverte du chemin des châteaux forts en avril 2018. Ce chemin a été mis en place par l'association châteaux forts d'Alsace et le club Vosgiens, et déclinée en version équestre par nos soins. Le comité a participé chaque week end d'avril à un tronçon du chemin avec une dizaine de cavaliers en costumes médiévaux. Chaque sortie était l'occasion de découvrir un ou plusieurs châteaux, dont ceux du Loewembourg, Hohenbourg, Fleckenstein, Haut-Barr, Grand Geroldseck, Landsberg, Haut-Andlau, Spesbourg, Pflixbourg et le Hohlandsbourg. Ces 4 manifestations ont été un grand succès et largement plébiscitées par les cavaliers.

Chaque année, une vingtaine de chevauchées populaires sont organisées par les différentes associations de cavaliers alsaciennes. Nous vous rappelons que nous tenons le calendrier officiel de ces manifestations, afin de centraliser ces évènements et éviter d'avoir plusieurs chevauchées le même jour.

Subventions

Pour rappel, Les CDTE 67 et 68 subventionnent l'organisation de chevauchées et manifestations de loisirs à hauteur de 4 euros TTC par plaque ou objet souvenir avec un plafond de 400 euros TTC, ainsi que l'organisation des compétitions de TREC à hauteur de 200 € pour un TREC « classique » et 300 € si le concours est un championnat d'Alsace ou de France. Nous avons également subventionné à hauteur de 250 euros l'achat de matériel de TREC pour la commission TREC.

Nb d'évènements subventionnés	TREC	Chevauchée
Bas-Rhin	2 – (525€)	8 (2 234,51€)
Haut-Rhin	0 – (125€)	3 (810,24€)
TOTAL	2	11
En euros	650 €	3 044,75€

Violette Reinbold
Présidente du CDTE 68

Anne Vonthron
Présidente du CDTE 67